



Montréal, le 12 août 2015

Monsieur Pierre Gagnier
Maire d'Ahuntsic-Cartierville
Monsieur Harout Chitlian,
Conseiller du district de Bordeaux-Cartierville
Mesdames et Messieurs les élus de l'arrondissement Ahuntsic-Cartierville
555, rue Chabanel Ouest, bureau 600
Montréal (Québec)
H2N 2H8

Objet : Réfection des boulevards Laurentien et Lachapelle

Monsieur le maire,
Monsieur le conseiller,
Mesdames et Messieurs les élus,

L'organisme Ahuncycle est un regroupement de citoyens qui veulent promouvoir le transport actif (marche et vélo) dans Ahuntsic-Cartierville.

Nous désirons porter à votre attention les faits suivants.

Préambule

Le 29 mai dernier, lors de la présentation du *Développement du réseau et des projets cyclables de la Ville de Montréal pour 2015-2016*, en compagnie du responsable des Transports, Aref Salem, le maire de Montréal, Denis Coderre a déclaré : « Nous voulons faire de Montréal la plus belle ville au monde pour la pratique du vélo. » Il arrive toutefois, comme le dit également le maire Coderre à l'occasion, que « les bottines ne suivent pas les babines »

L'exemple de la réfection à grand déploiement prévue pour les boulevards Laurentien et Lachapelle dans Cartierville, bien qu'étant un projet très attendu par les citoyens, en est un exemple frappant.

D'une part, il existe présentement peu de liens cyclables dans le secteur Cartierville. D'autre part, actuellement, la configuration des boulevards Laurentien et Lachapelle décourage piétons et cyclistes à cause de la circulation automobile intense et rapide, du manque de trottoirs et du manque de pistes cyclables.

Selon ce qui a été présenté à l'assemblée publique dernièrement, nous constatons que l'on a pensé au transport en commun avec des voies réservées aux autobus ainsi qu'aux piétons et nous vous en félicitons.

Cependant, nous constatons que, de par la nature du projet, l'administration municipale demande aux cyclistes de faire un détour sur une rue adjacente secondaire, soit sur la rue Cousineau. Or, s'il est inacceptable de demander aux piétons d'aller marcher sur la rue Cousineau plutôt que sur les boulevards Laurentien/Lachapelle, c'est la même chose pour les citoyens qui se déplacent à vélo.

En outre, si les cyclistes habitant à l'ouest des boulevards Laurentien/Lachapelle veulent encourager les commerces qui sont situés sur ces artères, ou se diriger ailleurs dans l'arrondissement, ou encore aller vers l'arrondissement St-Laurent, il n'est pas logique de leur faire effectuer un grand détour. De plus, plusieurs études effectuées dans les villes de Toronto, Vancouver, Denver et San Francisco démontrent l'aménagement de voies cyclables a des retombées économiques positives sur les commerçants. Alors que les automobilistes dépensent plus d'argent par visite à un endroit particulier, les cyclistes ont tendance à revenir plus souvent au cours d'un même mois dans un commerce accessible à vélo.

Il est décourageant pour les citoyens qui se déplacent à vélo et qui veulent se rendre à Ville Saint-Laurent ou vers le centre-ville de penser qu'ils doivent prévoir passer utiliser la rue Cousineau, puis passer avec leur vélo sur les rails, à la gare, pour aller ensuite rejoindre le boulevard Henri-Bourassa.

Si notre point de départ est le pont et que nous sommes à pied, il nous faudra une vingtaine de minutes pour nous rendre à proximité de l'épicerie Latina et du YMCA près de la rue Louisbourg. Toutefois, seulement six minutes seront nécessaires pour effectuer le même trajet si nous nous déplaçons à vélo.

Si l'on rend l'accès à vélo plus facile, plus direct, et plus sécuritaire, il y a de bonnes chances que d'autres citoyens commencent à utiliser ce moyen de transport écologique.

Recommandations

Il est vrai que ce qui a été prévu, jusqu'à présent, par l'arrondissement et la Ville-centre, constitue une amélioration très appréciable pour les piétons et les utilisateurs du transport en commun.

Toutefois, le groupe Ahuncyle aimerait faire la suggestion suivante à l'arrondissement et à la Ville-centre : faire en sorte de bien desservir aussi les citoyens qui font du vélo. C'est bien de tenir compte des automobilistes venant de Laval et qui traversent notre arrondissement, mais ils ne devraient pas avoir priorité sur les citoyens cyclistes et contribuables d'Ahuntsic-Cartierville.

La meilleure façon serait de suivre l'exemple des villes qui veulent encourager leurs citoyens à faire du transport actif. Il faut créer des pistes cyclables protégées de la circulation automobile et le faire en même temps que la réfection planifiée des boulevards. Il faut rendre le tout assez sécuritaire pour que l'on puisse y faire rouler sans danger aussi bien des jeunes de 12 ans qui vont à l'école, que des aînés qui veulent faire leurs courses.

Les avantages

Les avantages de créer des pistes cyclables protégées de la circulation automobile et le faire en même temps que la réfection planifiée sont nombreux!

1. Assure des déplacements plus sécuritaires pour cyclistes et piétons.
2. Donne un accès beaucoup plus facile et plus rapide aux usagers des commerces, du YMCA, de la bibliothèque, etc.
3. Agit comme une mesure d'apaisement de la circulation automobile et est donc bénéfique pour la sécurité des riverains ainsi que leur bien-être (moins de bruit et pollution)
4. Réduit un peu l'utilisation de la voiture dans l'arrondissement, donc moins de congestion, moins de problèmes de stationnement, moins de pollution et amélioration de la santé physique et financière des citoyens de l'arrondissement.
5. Peut faire économiser la ville car remettre à plus tard les modifications nécessaires aux cyclistes sur ces boulevards pourrait occasionner des coûts encore plus importants plusieurs années plus tard.

Pour toutes les raisons énumérées précédemment, nous croyons qu'il est important de commencer à prévoir dès maintenant un tel lien cycliste sur les boulevards Laurentien et Lachapelle (tout en maintenant les liens piétonniers).

Dans un monde idéal, tous les automobilistes seraient respectueux des cyclistes et, donc, les pistes cyclables seraient inutiles (tout comme le groupe Ahuncycle). D'ici à ce que ce monde idéal existe, il faudra malheureusement encore des infrastructures pour encourager les citoyens à utiliser des moyens faciles et écologiques pour se mouvoir.

Nous croyons qu'avec de simples encouragements, de plus en plus de citoyens utiliseraient les transports actifs, tels que la marche et le vélo, ce qui constituerait un exercice modéré qui ne peut avoir que des bienfaits sur la santé. De leur côté, les élus de l'administration municipale ne pourraient que se féliciter d'avoir mis en place des mesures incitatives qui contribueraient à l'amélioration de la santé de leurs commettants. Or, l'un des obstacles majeurs à l'utilisation du transport actif est la perception du danger.

Auriez-vous l'obligeance de nous faire savoir comment notre groupe pourrait contribuer à mettre en œuvre ce plan qui permettrait d'améliorer le bien-être des citoyens de l'arrondissement Ahuntsic-Cartierville.

Recevez, Monsieur le maire, Monsieur le conseiller, Mesdames et Messieurs les élus, toute notre considération.



Geneviève Poirier-Ghys

Porte-parole d'Ahuncycle

cc. :

Le Courrier Bordeaux-Cartierville

Journaldesvoisins.com

M. Denis Coderre, maire de Montréal

M. Aref Salem, responsable du transport au comité exécutif, Ville de Montréal

M. Robert Poéti, ministre des Transports du Québec

Coalition Vélo Montréal

Vélo Québec